

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 15/03/2022

#Sécurité publique Signature du contrat de sécurité intégrée de Neufchâteau 2022-2026

Le contrat de sécurité intégré est un nouvel outil partenarial qui concrétise un engagement réciproque entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de sécurité et de tranquillité publique. Il repose sur un diagnostic partagé et recouvre différents champs d'action : sécurité, prévention de la délinquance, politique de la ville, éducation et lutte contre la radicalisation et le séparatisme.

Le Préfet des Vosges a souhaité la mise en place d'un contrat de sécurité intégrée sur l'Ouest Vosgien. Seul contrat de sécurité intégrée élaboré en zone rurale dans l'ensemble du département, il couvre le périmètre de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien. La ville de Neufchâteau, la Communauté de communes de L'Ouest Vosgien, le maire de Liffol le Grand et l'État ont décidé de conclure ce contrat pour approfondir leur partenariat et poursuivre la coconstruction engagée de la politique de sécurité et de tranquillité publique.

Yves Séguy, préfet des Vosges, Simon Leclerc, président de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien et Maire de Neufchâteau, Cyril Vidot, maire de Liffol le Grand et Patrice Berard, Adjoint aux Affaires Générales et à la Sécurité de la commune de Neufchâteau ont signé ce jour, le contrat de sécurité intégrée, consacrant ainsi le travail de coopération étroit mené depuis plusieurs années.

Ce contrat formalise des engagements réciproques pour la période 2022-2026 en matière de tranquillité publique et de sécurité.

Quels sont les engagements pris?

... en matière de sécurité, la tranquillité publique et lutte contre la délinquance

- L'installation d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), constitue un cadre de réflexion, de concertation et d'action et mobilise à cet effet les institutions et les organismes privés et publics concernés sur le territoire ;

Le CISPD a pour missions de favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique tout en assurant l'animation et le suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance.

Le développement d'une politique intercommunale de prévention est une réponse nécessaire à la mobilité de la délinquance sur un bassin de vie en adéquation avec l'organisation intercommunale de la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Neufchâteau.

- L'emploi des effectifs de gendarmerie et de police municipale sur le terrain

La communauté de communes assurera en lien avec les communes compétentes, le déploiement de patrouilles pédestres gendarmerie/commune municipale dans les rues commerçantes, notamment en période de festivités sur la voie publique. La présence et la visibilité des effectifs de gendarmerie et de police municipale se dédoubleront sur le terrain.

La vidéoprotection sera par ailleurs renforcée, la communauté de communes poursuit le développement du système de télésurveillance afin d'assurer un maillage efficace de son territoire; un programme d'installation de 6 caméras à lecture automatique de plaques d'immatriculation avec alerte directe au centre d'opérations et de renseignements de la gendarmerie (CORG) d'Épinal est en cours d'élaboration.

Renforcement de La lutte contre les trafics de stupéfiants

Chaque signalement relatif aux trafics de stupéfiants fait l'objet d'une enquête judiciaire. Lors des opérations anti délinquance organisées, l'emploi d'une équipe cynophile avec un chien formé à la détection de produits stupéfiants s'inscrira dans le champ d'action des luttes relatives aux différentes formes de trafics de produits illicites.

LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES **INTRAFAMILIALES**

- La prévention des addictions

Afin de lutter contre les addictions qui sont à l'origine d'une partie de la délinquance observée sur le territoire concerné, des actions de prévention des addictions seront mises en place notamment en milieu scolaire dont des actions de soutien à la parentalité.

- La lutte contre les violences intrafamiliales

Les personnes les plus vulnérables, et particulièrement les enfants, nécessitent une prise en charge adaptée. La protection et la sécurité des mineurs bénéficiant de l'aide sociale à l'enfance représentent un enjeu important sur le territoire.

De ce fait, une attention sera portée au développement d'actions « aller vers »; le service d'aide à domicile, les acteurs de la santé dont une collaboration avec des associations d'aide aux victimes destinées aux plus jeunes et des partenaires du réseau France Services.

Le CISPD coordonnera les interventions en la matière et portera une attention particulière à la prévention des violences faites aux enfants, leur prise en charge dans le cadre de dispositifs adaptés.

... en matière de lutte contre la radicalisation et le séparatisme

L'État s'engage à mener un travail de partage de l'information sur les questions de la radicalisation, à renforcer et soutenir financièrement les actions innovantes et les initiatives pertinentes proposées par des structures associatives à destination des jeunes.

Le contrat signé ce jour renforce le continuum de sécurité au service de la protection de la population. Il s'agit du troisième contrat de sécurité intégrée signé dans le département des Vosges, après celui de Saint-Dié-des-Vosges et celui d'Épinal.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél: 03 29 69 88 88 Mél: pref-bci@vosges.gouv.fr prefet.vosges/@prefet88











Place Foch